



Rédaction : B. Vandembavière, D. Robe, B. Coupigny, G. Louguet

Mairie de Recques-sur-Hem

75 rue de la Chapelle

☎ 03.21.35.60.53 – Fax 03.21.85.50.73

e-mail : mairie.recques@orange.fr

Horaires d'Ouverture du secrétariat mairie :

Lundi
14 h à 16 h

Mardi
17 h à 19 h

Jedi
14 h à 16 h

Vendredi
14 h à 16 h

RÉUNION DE CONSEIL DU JEUDI 24 NOVEMBRE 2016

Excusés : Dominique Henquez, (pouvoir à Jean-Pierre Boutoille), Céline Prudhomme (pouvoir à Gérard Louguet), David Péron. Secrétaire de séance : JP Boutoille.

ADHÉSION AU SERVICE DE MÉDECINE PRÉVENTIVE AVEC LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CALAISIS

Ce service qui était assuré cette année par la ville de Calais sera géré désormais par la Communauté d'Agglomération du Calaisis. Le conseil décide d'adhérer à cette structure.

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION MÉDIATHÈQUE

Il existe une convention entre le département et la médiathèque pour le prêt d'œuvres. Le conseil reconduit celle-ci.

LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Le conseil vote un remboursement de 50 € suite à des soucis techniques lors d'une location peu après la fin des travaux. Un nouveau règlement de location sera rédigé tenant compte des nouvelles installations.

MODIFICATION DU LOYER DU LOGEMENT DE FONCTION OCCUPÉ PAR MME MADELEINE ARNOUDTS

Suite aux éléments de confort apportés à ce logement, le loyer sera majoré de 40 € à compter du 1^{er} janvier 2017.

MAJORATION DE LA PARTICIPATION DEMANDÉE À PROCIVIS NORD POUR L'ENTRETIEN DE LEURS 2 PARCELLES RÉSIDENCE DE LA HEM.

Depuis de nombreuses années c'est la commune qui assure ce service au lieu et place du propriétaire. Le conseil décide de l'augmenter de 20 € et de la porter à 180 € par an

TRANSFERT DES CYCLES AU SEIN DU RPI (MATERNEL PRIMAIRE)

L'inspection souhaite le regroupement d'un cycle complet dans chaque village soit les maternelles dans l'un et les primaires dans l'autre. Après l'exposé des

avantages et des inconvénients et après en avoir délibéré le conseil décide qu'il est nécessaire d'approfondir la réflexion notamment pour des questions de personnel, d'encadrement, de transport, de matériel et de financement. Nous attendons aussi de connaître l'avis du conseil de Muncq-Nieurlet sur ce point.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU RFC

Afin de permettre au club de pratiquer pendant la trêve hivernale, de conserver la forme qui les a amenés au 6^{ème} tour de la coupe de France et aussi pour leur exprimer notre gratitude, le conseil décide de prendre en charge la location de la salle de sport de Ruminghem où ils vont s'entraîner soit 400 €.

TRAVAUX ENVISAGÉS EN 2017

M le Maire a dressé une liste de travaux possibles en 2017 dans les domaines de la voirie, de la sécurité, des bâtiments. En fonction des coûts de ces investissements et pour rester dans une enveloppe budgétaire raisonnable, le conseil exprime une préférence pour la:

- Réfection du revêtement de la Rue de la Baronne de Draëck jusque Polincove. Estimation 15 000 € H.T
- Débroussaillage et curage des fossés recueillant les eaux de ruissellement derrière l'ancien moulin : 2000 € HT
- Révision de l'écoulement des eaux dans la première partie de la rue du Canon jusqu'à la bèque. Estimation : 15 000 €
- Une programmation sur deux ans de la réfection du pan nord de la toiture de l'église, de la toiture de la sacristie, entretien de l'orgue, étanchéité des vitraux et peinture intérieure des murs et plafonds. Estimation 65 000 €.

DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE POUR CES TRAVAUX

Le conseil autorise M le Maire à solliciter le Conseil Régional, le Conseil Départemental, la fondation du Patrimoine et la réserve parlementaire pour les travaux envisagés à l'église.

Ces aides seraient de l'ordre de 60 à 70 % des estimations des travaux hors taxe.

M le Maire précise que ceux-ci ne pourront pas être engagés avant l'approbation des services sollicités.

Le conseil autorise également M le Maire à solliciter auprès du Département l'aide à la voirie communale de l'ordre de 40%.

QUESTIONS DIVERSES

Rappel : réception des travaux aux écoles et à la salle des fêtes : Vous êtes toutes et tous conviés à cette manifestation qui aura lieu **le samedi 3 décembre à 15 h 00** et pour laquelle vous avez déjà reçu une invitation

Erratum

Dans le précédent en Bref, nous annonçons un recensement de notre population pour janvier 2017 or après vérification cette opération se déroulera en 2018.

Ligne de trésorerie

M le Maire informe le conseil du remboursement de la somme de 20 000 € sur la ligne de trésorerie ouverte en l'attente du versement d'une part importante des subventions pour travaux.

La cérémonie des vœux

Elle déroulera le dimanche 8 janvier 2017 à 11h 30.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Listes électorales

Vous élu domicile dans notre commune, nous vous rappelons que les inscriptions ne sont pas automatiques ! Elles sont recevables en Mairie jusque fin décembre (munissez-vous de votre dernière carte électorale, de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile).

Message de la Gendarmerie



En cette fin d'année, nous vous recommandons d'être particulièrement vigilant par rapport à deux phénomènes :

1 - la vente à domicile et le démarchage.

Il nous est signalé sur l'arrondissement de SAIN- OMER, une recrudescence du démarchage et en particulier de la vente de calendriers.

Bien vouloir être attentif, ne pas vous laissez abuser et informer les personnes particulièrement vulnérables.

2 - les cambriolages dans les domiciles.

En cette période, où les journées sont très courtes, et où la nuit tombe très vite, nous vous recommandons d'être particulièrement vigilant. En effet, cette période est propice aux cambriolages.

ÉLABORATION D'UN PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

ORGANISATION DE DEUX RÉUNIONS PUBLIQUES :

Le lundi 5 décembre 2016 à 18h30
à la salle de rencontre de Zutkerque (*face à la salle des fêtes*)

Le mardi 13 décembre 2016 à 18h30
à la salle des fêtes d'Offekerque



Communauté de Communes
de la Région d'Audruicq